Le château de Brézé cache bien son jeu, plongez !

Le château de Brézé (Maine-et-Loire) présente une étonnante particularité : sous la demeure du XVIe siècle se cache un réseau de pièces et de galeries troglodytiques. Certaines ont plus de 1 000 ans.

Reportage

De loin, rien ne semble distinguer Brézé des nombreux châteaux qui bordent la Loire. Dissimulées derrière les vignes et les arbres, ses pierres de tuffeau signent une bâtisse Renaissance. Sauf qu'**« ici, il y a deux châteaux,** annonce Damien Pavillon, guide-médiateur des lieux, en entrant dans la cour.

Sous nos pieds se trouve **« la plus grande forteresse souterraine d'Europe ».** Creusée dans la roche, elle s'étend sur plus de trois hectares. Près de 1,5 kilomètres de galeries sont accessibles à la visite, mais au total quatre kilomètres ont déjà été explorés. **« Nous estimons qu'il en reste le double à découvrir »,** glisse Damien Pavillon.

Une écurie sous terre

L'existence d'une première occupation souterraine est attestée à partir du XIe siècle. La royauté commence à peine à s'affirmer. C'est la féodalité qui prédomine. **« Le seigneur de Brézé s'est sans doute retrouvé au milieu des rivalités entre le comte d'Anjou** (ce n'était pas encore un duché) **et le comte de Blois. »** La solution : se réfugier sous terre. La pierre est tendre, facile à creuser. **« C'est un réflexe ancestral de profiter de ce qu'offre la nature. »**

Une demeure seigneuriale est construite à coup de pioches, sous une forêt. **« D'après la taille des pièces, on imagine qu'entre 20 et 30 personnes pouvaient vivre ici. »** La famille du seigneur, des gardes, mais aussi des chevaux, comme en témoigne une ancienne écurie. Des cavités rocheuses permettaient de stocker les provisions en céréales et en viande. Pas de problème de conservation : à neuf mètres de profondeur, la température ne dépasse pas les 13 degrés.

Autrefois, les accès et les puits de lumière débouchaient en pleine végétation. La plupart ont été comblés ou sécurisés pour éviter tout danger. Aujourd'hui, on accède aux souterrains par un large conduit du XVe siècle, dont le sol a été renforcé pour supporter le passage des 100 000 visiteurs annuels du château. Transmis au gré des héritages, des alliances, et même d'un troc (en 1682, le grand Condé l'échange à Thomas de Dreux contre La Galissonière), le domaine de Brézé est aujourd'hui la propriété de Jean de Colbert, un descendant du célèbre ministre de Louis XIV.

Un système de défense paranoïaque

« Jusqu'au XVe siècle, il n'y avait pas de château en surface », rappelle Damien Pavillon. La première pierre d'un donjon est posée à la fin de la guerre de Cent Ans, quand Gilles de Maillé-Brézé obtient du roi René d'Anjou l'autorisation de créer un système de fortifications. Des douves de 12 mètres sont alors creusées.

« L'objectif était défensif, mais il y avait aussi un côté pratique. La pierre extraite au fond sert à construire le château en surface. » Puis vient la Renaissance : le donjon disparaît sous une bâtisse de style italien.

C'est aussi l'époque des guerres de religion. Les fossés sont surcreusés pour atteindre 18 mètres de profondeur (les douves sèches les plus profondes d'Europe). Un ingénieux système de défense s'y déploie, avec un chemin de ronde caché dans la pierre, un pont-levis et de nombreux trous de visée.

Un système quasi paranoïaque... Qui n'a probablement jamais servi. **« Nous n'avons pas trouvé de traces de conflit. »** Les douves et les grottes troglodytiques ont surtout permis le développement d'une vie autarcique, puisqu'une boulangerie, une magnanerie (élevage de vers à soie), et des installations viticoles y ont été aménagées au fil du temps.

Marie DESRUMAUX.

Ouest-France

Le château de Brézé est un véritable iceberg : sous l'édifice et ses tours, se trouvent plus de 4 kilomètres de galeries.

1998 C'est l'année à partir de laquelle la famille Colbert a décidé d'ouvrir le domaine au public. On peut y louer les anciennes écuries du XVIe pour des réceptions et des mariages. Côté animations, le château accueille des joutes médiévales chaque printemps et au moment d'Halloween des personnages fantastiques reviennent hanter les souterrains...

L'Anjou, terre de troglodytes

Dans le Maine-et-Loire, il n'est pas rare de tomber sur des habitations et des logements creusés dans les coteaux ou les plaines calcaires. De véritables villages troglodytes ont vu le jour au fil des siècles, comme celui de Turquant, qui accueille aujourd'hui ateliers d'artistes et boutiques d'artisans. Le village de Rochemenier, lui, est abandonné depuis 1930, mais son musée, ses anciennes fermes et sa chapelle témoignent de la vie paysanne souterraine d'autrefois.

Plus près d'Angers, l'ancienne commune de Doué-la-Fontaine possède un sous-sol riche de maisons, hangars, caves à vin... Il y a 10 à 12 millions d'années, cette région était recouverte par la mer qui, en se retirant, a laissé un dépôt sédimentaire coquillier : le falun. Le zoo de Doué-la-Fontaine s'est d'ailleurs implanté au cœur d'anciennes carrières de falun.

Autour de Saumur, d'anciennes carrières de tuffeau abritent depuis plus de deux cents ans des cultures de champignons dans les coteaux. Avec des températures entre 11 et 14 degrés, ces galeries sont idéales pour la culture du champignon de Paris, des pleurotes ou du pied-bleu. Une production qui pèse plus de 200 000 tonnes par an.

Autre curiosité : l'Hélice terrestre façonnée par l'artiste Jacques Warminski à Saint-Georges-des-Sept-Voies, au lieu-dit l'Orbière. Le sculpteur a acquis ce village troglodyte abandonné en 1992, laissant libre cours à son imagination sur les parois de tuffeau. Jusqu'à sa mort, en 1996. On y admire un labyrinthe souterrain doublé d'un amphithéâtre à hélice.

Les vendanges plus précoces de quinze jours

Premiers coups de sécateurs, la semaine prochaine, pour récolter un millésime 2017 prometteur. Une fois n'est pas coutume, l'Anjou se lance avant le Muscadet.

Le millésime 2017 sera précoce. Dans la lignée de ses devanciers des années 2003 et 2011. La Fédération viticole de l'Anjou a fixé le ban des

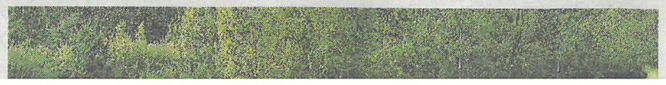

giques de l'été ont été favorables. **« On aurait pu avoir un mois d'août caniculaire, du stress hydrique, des**

Thon rouge : « Des pratiques de voyous »

Après la saisie en Bretagne, José Jouneau, président du comité régional (Corepem), s'insurge contre cette pêche illégale.

Il y a une semaine, le *Vila do Infante,* un palangrier portugais, était arraisonné et dérouté vers Lorient par le

de la Loire. **On ne peut pas écouler 45 tonnes de thon rouge au marché noir. Si l'équipage a pêché dans ces**